

BARÊME D'HONORAIRES AU 1^{er} AVRIL 2023

VENTES D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION**

De 0 € à 100.000 €	6,5 % *
De 100.001 € à 250.000 €	6% TTC *
Au-delà de 250.000 €	5% TTC *

- * Pour les biens situés au-delà de 30 kms : 10 % TTC
- ** Pour les garages un forfait de 1.000 €

VENTES DE TERRAINS	10% TTC
--------------------	---------

AVIS DE VALEUR

Appartement : 150 €	Maison : 200 €
---------------------	----------------

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Nos honoraires sont à la charge du vendeur

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

